

---

## Compte rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2016

### Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 octobre est approuvé à l'unanimité.

### Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- ✓ **Sécurisation école et demande de subvention :** La subvention demandée au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, faite dans le délai imparti, n'a pas été accordée cette année mais sera étudiée de nouveau début 2017. Parmi les travaux envisagés, seule la pose de visiophone sera inscrite au programme travaux 2017.
- ✓ **Point desserte TER :** Le maire de Nouâtre et de Sainte Maure de Touraine ont fait part de leur soutien pour la demande d'une table ronde avec la Région au sujet des dessertes TER qui se dégradent. Les parlementaires, Jean-Marie BEFFARA et Jean-Jacques FILLEUL en ont fait de même en interpellant directement la Région.

Réunions :

- ✓ **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS) :** Une réunion est prévue le 5 décembre prochain au cours de laquelle sera abordée nécessairement la participation des communes pour faire perdurer ce service. En effet, le transfert de compétence du Département à la Région en matière de transports scolaires à partir du 1er juillet 2017 pose question sans information précise de la Région à ce jour. Les élus sont prêts à faire un effort de trésorerie dans une limite raisonnable, ils seront attentifs au maintien du service en l'état.

### Intercommunalité

- ✓ **Point sur le nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) :** M. le Maire informe les élus de l'arrêté préfectoral qui acte du nombre et de la répartition de conseillers communautaires du nouvel EPCI comme vu lors du dernier conseil municipal, soit 55 conseillers dont 1 pour Villeperdue. M. le Maire informe que le Président de ce nouvel EPCI sera élu le 12 janvier 2017 et que dans l'intervalle, la règle veut que ce soit le Président actuel le plus âgé qui assure cette mission.
- ✓ **Actif et retrait de la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine (CCSMT) :** Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale et des nouveaux périmètres territoriaux définis, le conseil municipal décide, à l'unanimité, du retrait de la commune à l'issue de la fusion au 1er janvier 2017 de la CCSMT, de la Communauté de Communes du Bouchardais et du Richelais qui ne donnera pas lieu à une compensation financière de quelque nature que ce soit.
- ✓ **Retrait du Pays du Chinonais et adhésion au Pays Indre et Cher :** M. le Maire rappelle qu'il y a lieu que le conseil municipal exprime le retrait du syndicat mixte du Pays du Chinonais et l'adhésion au Pays Indre et Cher suite à l'évolution des périmètres intercommunaux. Les élus acceptent à l'unanimité ce retrait et cette nouvelle adhésion.

## SIEIL

- ✓ **Modifications des statuts de ce Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire** : Les élus acceptent à l'unanimité les modifications statutaires dues à l'adhésion des Communautés de Communes Chinon Vienne et Loire et Pays de Bourgueil à la compétence "Éclairage public" du SIEIL.
- ✓ **Transfert de la compétence éclairage public** : M. le Maire propose aux élus d'étudier le transfert de la compétence "éclairage public" au SIEIL. Suite à la présentation du coût engendré actuellement et celui prévisionnel du SIEIL, et après discussion, les élus décident, à l'unanimité de transférer la compétence "éclairage public" au SIEIL à compter du 1er janvier 2017.
- ✓ **Extension éclairage public chemin des Penloups et fonds de concours** : M. le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement sécurité de la route du Chêne Parapluie, il est nécessaire de faire une extension du réseau d'éclairage public chemin des Penloups. Les élus acceptent à l'unanimité le devis d'ENGIE (ex INEO) à hauteur de 3 330 € et sollicitent une demande de fonds de concours auprès du SIEIL.

## Personnel communal

- ✓ **Point sur le personnel communal** : M. le Maire informe les élus que le contrat aidé de M. DABURON Freddy est renouvelé pour un 1 an à compter du 16 décembre ainsi que celui de Mme BESNIER Maïté à compter du 5 janvier 2017. Il stipule également que Mme CORMIER Katia, arrivée au terme de ses droits statutaires, a été informée de la saisine de la Commission Administrative Paritaire pour statuer sur les suites à donner à ce dossier.

## Assainissement

- ✓ **Estimation des résultats 2016** : M. le Maire fait le point sur les résultats de gestion de 2016 à ce jour pour une meilleure vision du budget à venir et des décisions à prendre. Il rappelle aux élus que l'amortissement de la station d'épuration impactera toujours fortement le budget assainissement à venir. Il précise que cette compétence sera transférée à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre au 1er janvier 2019. Les élus notent qu'aucune dépense notable supplémentaire n'est prévue pour 2017 hormis l'achat d'une pompe de relevage de secours.
- ✓ **Redevance 2017** : Au vu du projet de budget et des dépenses envisagées, les élus décident d'augmenter la part annuelle forfaitaire de la redevance assainissement de 2% (86€ au lieu de 84€ en 2016), et la part variable applicable sur les consommations dans les mêmes proportions (1,510 € le m<sup>3</sup> au lieu de (1,48 € en 2016).
- ✓ **Contrat d'exploitation de la station d'épuration et renouvellement** : Les services de la SAUR assurés dans le cadre de la convention d'exploitation de la station d'épuration donnent entièrement satisfaction. Les élus décident de reconduire cette convention pour un an pour montant de 20 290 €HT.
- ✓ **Devis onduleur automate station d'épuration** : La SAUR a adressé un devis pour remplacer l'onduleur de l'automate de la station d'épuration qui a été endommagé par une surtension électrique. Après vérification que cet onduleur ne pouvait être réparé, les élus acceptent à l'unanimité ce devis d'un montant de 1 705 €HT.
- ✓ **Changement et redimensionnement poste refoulement et subvention FDSR 2017** : Les élus décident de solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale pour le remplacement et redimensionnement du poste de refoulement d'assainissement près l'Arche.

## **Budget-Finances**

✓ **Tarif des salles communales** : Les élus décident, à l'unanimité, une augmentation de 2% avec un arrondi sur l'euro supérieur sur les tarifs des salles communales mises à la location.

✓ **Charges locatives** : Les élus décident, à l'unanimité, une augmentation de 2 % pour les charges générales locatives pour les logements communaux mis à la location et maintiennent la part fixe de la redevance assainissement dans ces charges pour les logements locatifs collectifs LL1, LL2 et LL3. Ils décident d'appliquer également le taux pressenti de 16 % au prorata des bases de valeurs locatives de la surface des logements au titre de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM). Ce taux sera revu si nécessaire dès qu'il sera officiellement arrêté et une régularisation sera, dans ce cas, effectuée.

Après discussion, certains élus regrettent le passage à la TEOM imposée au 1er janvier 2017, trouvant ce système peu équitable.

✓ **Indemnités du comptable public** : Après présentation du décompte de l'indemnité de conseil alloué au comptable du Trésor pour 2016, les élus acceptent à l'unanimité cette indemnité qui s'élève à 484,65 €.

✓ **Admission en non-valeur** : M. le Maire informe les élus d'une demande d'admission en non-valeur pour la société DIAGONALE à hauteur de 9 736,01 € présentée par M. le trésorier de Sainte Maure de Touraine, comptable de la commune. Cette somme correspond notamment aux taxes de raccordement au réseau d'assainissement du lotissement "La Varenne" encaissées à tort par l'aménageur et non reversées à la commune.

## **Travaux communaux**

✓ **Point sur les travaux des Logements Locatifs 1 (impasse du vieux bourg)** : M. le Maire informe les élus que les travaux sont bien avancés malgré un peu de retard. Un avenant à maîtrise d'œuvre pour réaliser une entrée répondant aux exigences de l'accessibilité a été demandé à SOLIHA. Cet avenant s'élève à 600 €HT. Le délai sur la réalisation de l'étude est manquant dans cet avenant. Les élus autorisent M. le Maire à accepter cet avenant si le délai prévu est raisonnable. Les élus décident, à l'unanimité, de solliciter un fonds de concours auprès de la CCSMT de 20 000 € pour les travaux d'aménagement de la route du Chêne Parapluie et de 20 000 € pour les travaux de réhabilitation des logements locatifs sis 1 impasse du vieux bourg.

✓ **Point sur l'aménagement de la route du Chêne Parapluie** : M. le Maire informe les élus que la date de signature des contrats avec les entreprises retenues est prévue le 6 décembre prochain pour un démarrage des travaux début 2017. Les élus décident, à l'unanimité, de solliciter un fonds de concours auprès de la CCSMT de 30 000 € pour les travaux d'aménagement de la route du Chêne Parapluie et de 20 000 € pour les travaux de réhabilitation des logements locatifs sis 1 impasse du vieux bourg.

✓ **Point sur les travaux de voirie rue du Carroi du Vignau** : Gérard LEGRAND rapporte que les travaux (pose de coussins berlinois, écluses, panneaux de signalisation...) ont été réalisés.

## **Recensement**

✓ **Recensement INSEE** : Les élus sont informés qu'un recensement doit se dérouler du 19 janvier au 18 février 2017. Pour se faire, il est nécessaire de recruter 2 agents recenseurs qui seront rémunérés de manière forfaitaire. Les élus acceptent à l'unanimité ces futurs recrutements et le mode de rémunération.

## Dates à retenir

### **Commissions intercommunales Touraine vallée de l'Indre :**

Commission développement économique	Mardi 6 décembre à 19h00 – locaux Sud Indre développement
Commission Culture et équipements sportifs	Mardi 6 décembre à 20h00 – espace vie Jean Guéraud Montbazon
Commission Eau et assainissement	Mercredi 7 décembre à 18h30 – Hôtel communautaire
Commission Déchets ménagers	Jeudi 8 décembre à 18h00 – salle des Glycines Artannes
Commission Actions sociales	Lundi 12 décembre à 20h00 – Hôtel communautaire

- Commission du personnel
  - SITS
  - SAVI
  - Repas du personnel
  - Atelier Noël bibliothèque
  - Repas Noël cantine scolaire
  - Spectacle NAP
  - Inauguration complexe sportif CCSMT
  - Distribution sacs poubelles
  - Cérémonie des vœux
  - Prochains CM
- |  |  |
|--|--|
|  | Lundi 5 décembre à 18h00 – mairie                            |
|  | Lundi 5 décembre à 19h00 – mairie de Monts                   |
|  | Jeudi 8 décembre à 18h30 - espace vie Jean Guéraud Montbazon |
|  | Vendredi 9 décembre à 20h00 – Domaine de Thais Isoparc       |
|  | Mercredi 14 décembre à 15h00 – bibliothèque                  |
|  | Jeudi 15 décembre à 12h00 - cantine                          |
|  | Jeudi 15 décembre à 17h30 – salle « Les Albizzias »          |
|  | Samedi 17 décembre à 11h00 – Ste Maure                       |
|  | Samedi 7 janvier de 9h00 à 12h00 – mairie                    |
|  | Samedi 14 janvier de 9h00 à 12h00 - mairie                   |
|  | Vendredi 13 janvier 2017 à 19h00 – salle « Les Albizzias »   |
|  | Vendredi 27 janvier 2017 à 20h00 – mairie                    |
|  | 24 février – 31 mars – 21 avril                              |

## Questions diverses

**1. SMICTOM et déchèterie :** M. le Maire informe les élus que, suite au courrier de demande de maintien aux accès des déchèteries de Noyant de Touraine et de Ports de Piles au 1er janvier 2017, le Président du SMICTOM, favorable à cette requête, a accepté de la présenter à la prochaine réunion de bureau et du comité syndical.

**2. Inauguration passage grande faune au Bry:** M. le Maire et quelques élus ont assisté à cette inauguration ce jour. Les écoliers étaient également présents.

**3. Elargissement A10 et modification des statuts de l'ACIL :** M. le Maire informe les élus qu'une modification des statuts de l'Association des Communes d'Indre et Loire LGV SEA a été actée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 novembre dernier afin d'intégrer les problématiques liées à l'élargissement de l'autoroute A10. Il spécifie qu'une association de riverains s'est créée sur Sainte Maure de Touraine et a rappelé, lors de l'inauguration du passage grande faune à certains représentants de Cofiroute, que la tenue de réunions avec tous les acteurs seraient plus judicieux à l'avenir.

**4. Assemblée générale association "Roland Garros" :** L'association Roland Garros, à laquelle la commune a adhéré, tient son AG le 9 décembre à Paris.

**5. Lotissement les Barons :** Gérard LEGRAND stipule que la sortie du lotissement sur le chemin de la Godinière manque de visibilité et est, de fait, dangereuse. Ce chemin étant privé, la commune ne peut prendre la décision d'apposer un panneau de signalisation routière ; le lotisseur sera contacté pour signaler ce danger potentiel.

**6. Serpents et rampe de pont et terrain privé :** M. Olivier MESNARD a été interrogé par un administré sur l'entretien des rampes de pont SNCF et notamment sur la présence de serpents sous les bâches végétales. Il est rappelé que ces rampes de pont appartiennent au conseil départemental et que leur entretien leur est fréquemment demandé. Quant au fauchage de terrain privé, seul le propriétaire est habilité à s'en occuper ; la commune ne peut, en aucun cas, intervenir si ce n'est pour faire un courrier de rappel d'obligation d'entretien.

**7. AMF et question de propriété de fossé :** La commune est dans l'attente d'une réponse de l'association des maires pour la question de propriété et de responsabilité d'un arbre se trouvant sur un fossé privé mais desservant un chemin d'accès.